

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Le 30 novembre, les citoyens du canton voteront sur une modification de la Constitution cantonale visant à octroyer aux Vaudois de l'étranger le droit de vote et d'éligibilité pour l'élection au Conseil des Etats. Comme indiqué dans la brochure explicative, l'élection des membres du Conseil national est régie par le droit fédéral et celle des membres du Conseil des Etats par le droit cantonal. Les deux Chambres forment l'Assemblée fédérale, qui est l'organe législatif de la Confédération. Actuellement, les Vaudois de l'étranger peuvent participer à l'élection du Conseil national, mais pas à celle du Conseil des Etats. Le vote du 30 novembre vise à corriger cette incohérence.

Au-delà des possibles visées électoralistes, vingt-cinq mille électeurs supplémentaires à courtiser sont toujours bienvenus. Il n'y a pas de véritable raison de rejeter cette modification de la Constitution. Le coût de mise en œuvre est raisonnable, le matériel de vote étant acheminé avec celui des votations ordinaires. Il n'y a que le problème du second tour et des délais de retour qui peuvent poser quelques soucis logistiques, mais rien qui ne soit insurmontable. D'autres cantons romands le font déjà.

Mais élargissons un peu la réflexion. Choisissons un exemple au hasard,

par exemple moi. Je suis un Suisse de l'étranger. Il y a dix-neuf ans, je suis parti vivre en Catalogne et il est probable que j'y resterai jusqu'à la fin de mes jours. Comme il n'existe pas de réciprocité, l'Espagne n'offre pas la possibilité pour les ressortissants de la Confédération de voter, ni au niveau communal, ni régional, ni national. Pour devenir un citoyen à part entière et pouvoir participer à la vie civique de mon pays d'adoption, j'ai demandé et obtenu la nationalité espagnole.

Mon dernier domicile en Suisse était dans le canton de Genève, j'avais la possibilité de demander d'y être affilié. Dans ce cas, j'aurais pu voter, en plus des sujets fédéraux, sur tous les sujets cantonaux, incluses les élections cantonales. Ignorant que le canton de Vaud n'offrait pas cette possibilité, j'ai choisi de m'y inscrire grâce à ma commune d'origine et n'ai donc pu voter que sur les sujets fédéraux depuis lors. Mais faisons un pas de plus: est-il même opportun de permettre aux expatriés de continuer à participer à la vie civique?

La logique démocratique veut que les citoyens prennent les décisions qui exerceront une influence sur leur cadre de vie. Pour les démocraties parlementaires, cela se limite à élire des représentants. Pour la Suisse, cela implique des choix sur des sujets concrets, plus ou moins

importants en fonction de l'échelon. Les Suisses de l'étranger ont fait le choix de partir et, par là-même, il serait normal de leur retirer les droits que leur donnait leur citoyenneté. Mais chaque situation est particulière. Certains s'en vont sans un regard en arrière ni la moindre intention de revenir, d'autres pour une période limitée, en mission quelque part. Et comme la vie est imprévisible, les premiers seront peut-être de retour plus tôt que prévu et les seconds jamais.

Actuellement, pour pouvoir voter depuis l'étranger, il faut s'inscrire auprès du consulat suisse de son lieu de résidence. Il s'agit donc d'une démarche volontaire et pas automatique. Afin de continuer à participer à la prise de décision, le citoyen doit en faire la demande. Cela élimine de facto tous ceux qui n'y voient aucun intérêt. Et ceux qui font l'effort de solliciter le droit de continuer à voter démontrent une volonté de maintenir un lien fort avec la Suisse.

Quels qu'en soient les motifs, c'est une bonne raison de permettre à ces citoyens de voter. Le canton de Vaud pourrait d'ailleurs s'aligner, une fois n'est pas coutume, sur son voisin du bout du lac.

Michel Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas, à propos d'un cambrioleur pris sur le fait: «Les gérants du restaurant "se sont retrouvés nez à nez avec le malotru."»¹ Dites: «Les gérants du restaurant "se sont retrouvés nez à nez avec le malfaitteur."»

J'ignore si l'auteur du compte rendu ne sait pas distinguer un grossier personnage d'un délinquant ou s'il considère que s'approprier le bien d'autrui n'est qu'une forme d'impolitesse. Je penche pour l'ignorance, car la moralité des gens de presse est au-dessus de tout soupçon. Il en va

de même lorsqu'un journaliste parle de «larcins» à propos de vols de voitures de luxe²: on ne saurait supposer qu'il met le vol d'une pomme sur le même pied que celui d'une Ferrari, d'une Porsche ou d'une BMW flambant neuve.

Il arrive à tout le monde de commettre une faute de grammaire ou de vocabulaire. Mais c'est plus ou moins pardonnable selon que la maîtrise de la langue fait partie de votre métier ou, au contraire, n'a pas d'incidence sur l'exercice de votre activité.

La maîtrise de la langue est un élément essentiel de la crédibilité des journalistes.

Il semble pourtant que le bon usage ne figure pas au programme de leur formation.

Hélas!

Le pinailleur

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/berne-voleur-pris-en-flag-dans-un-resto-ses-gérants-punis-pour-rixe-103430122>.

² *20 minutes* du 3 novembre, p. 5.

L'ordre règne

«La reconnaissance faciale en temps réel est un outil efficace qui a permis plus de 1000 arrestations depuis début 2024», a assuré Mark Rowley, le chef de la police de Londres, qui prévoyait de «plus que doubler son usage».

Cette phrase, tirée d'un article de presse paru durant l'été¹, figurait juste en dessous d'une photo dudit chef de la police londonienne. Nous nous souvenons de notre première réaction en le voyant: *Ce type a une tête de nazi!*

Réaction paradoxale. Le nazisme, autrefois, a pu exercer une certaine fascination sur quelques esprits contestataires, qui en retenaient surtout l'image stéréotypée de jeunes gens au regard droit et clair, aux cheveux courts, habillés de beaux uniformes: tout le contraire des militants gauchistes, hirsutes et loqueteux, traînant leurs médiocres pancartes «No war». Pourtant, aujourd'hui, nous nous sentons poussés à prendre de la

distance par rapport à cette vision binaire. Nous détestons toujours autant le gauchisme, ses discours et ses attitudes; mais nous commençons aussi à éprouver un malaise croissant face à des «gardiens de l'ordre» impeccablement vêtus, au regard froid et au discours intraitable, chez qui on ne perçoit *aucune humanité*. Ils apparaissent comme des hommes-machines exécutant leurs missions sans aucun état d'âme, sans aucune distance critique et sans aucun sens de la mesure. Un *brave policier* anglais se réjouit de surveiller toute la population au moyen d'un système de reconnaissance faciale. Un *brave employé communal* vaudois inflige une amende démesurée à un retraité qui a par erreur jeté une bouteille en PET avec d'autres déchets plastique. Un *brave contrôleur* alémanique traite comme une resquilleuse une jeune fille qui prouve avoir acheté son billet avant de monter dans le train, mais qui n'a reçu la

confirmation électronique que plusieurs minutes plus tard. De *braves fonctionnaires* nidwaldiens annulent les permis de séjour de deux sœurs thaïlandaises, cuisinières mondialement renommées et primées, engagées par un hôtel de luxe, à cause de leur échec à un test oral d'allemand. (Pendant ce temps, des légions de va-nus-pieds allophones, habilement conseillés par les avocats du lobby immigrationniste, peuvent s'établir en Suisse, voire y acquérir la nationalité.) De tels exemples foisonnent – et on pourrait rédiger un ouvrage entier rien qu'avec les sanctions démentes prononcées contre des humains au nom des droits des animaux. Nous vivons dans des zones d'anarchie où les règles sociales traditionnelles n'ont plus cours, mais où de nouvelles règles absurdes, idéologiques, liberticides ou simplement vexatoires sont appliquées sans discernement et avec une sévérité disproportionnée par

de zélés agents de l'Etat. La répression n'a potentiellement aucune limite, mais on trouvera toujours de *braves citoyens* pour manifester leur approbation: «C'est bien fait, y'a qu'à respecter la loi!»

A l'heure où la folie, la bêtise et la méchanceté gangrènent toutes les couches des sociétés occidentales, nos certitudes passées sont durement remises en question: les fanatiques de l'ordre sont devenus aussi imbuables que les adorateurs du désordre.

Que de parents!

Fin septembre, avant même de consulter les cantons, le Conseil fédéral faisait savoir, «dans l'urgence à la suite d'une déclaration du conseiller fédéral Ignazio Cassis, en déplacement à New York pour l'Assemblée générale de l'ONU», que le Conseil fédéral avait l'intention d'accueillir vingt enfants blessés escortés de quelque huitante accompagnants en provenance de Gaza¹.

Apparemment, si M. Cassis ne s'était pas fait valoir à l'ONU, la communication aurait attendu un moment plus favorable et les cantons n'auraient pas été informés après coup qu'il était prévu de mettre à leur charge les frais médicaux et de logistique au cas où – on leur laissait tout de même le choix – ils se porteraient volontaires pour accueillir une partie des jeunes blessés et de leur huitante accompagnants.

Certains cantons ayant refusé leur collaboration, pour des raisons diverses, sécuritaires notamment – pourrait-il y avoir des terroristes du Hamas parmi les accompagnants? –, tout ce que la Suisse compte de cœurs humanitaires a exprimé son indignation. C'est ainsi que Mme Delphine Klopfenstein Broggini, conseillère nationale genevoise

verte, déclare: «C'est d'une totale mauvaise foi. On parle d'enfants malades qui ont besoin de venir avec leurs parents. La question de la sécurité est un prétexte permanent pour ne pas aider.»² Quant à Mme Sylvie Podio, autre verte, mais députée au Grand Conseil vaudois cette fois, elle s'étonne sur le mode gnanngnan: «Il y a des autorités en Suisse qui ont peur d'une maman ou d'un papa qui accompagne son enfant dans un état de santé très grave à l'hôpital.»³

Je reproche souvent aux journalistes de ne pas savoir écrire. Me voici obligée de constater que deux politiciennes vertes ne savent pas compter. Comment expliquent-elles, en effet, ces belles âmes, que chaque enfant blessé soit doté en moyenne de deux pères et de deux mères?

Est-il absurde de se demander si tous les membres de ces nombreuses parentèles comptent passer l'entier de leur séjour au chevet des enfants hospitalisés ou si certains n'ont pas l'intention de se livrer à d'autres activités, peut-être délicieuses?

Il est normal que des enfants arrachés à leur milieu, même pour les meilleures raisons, soient accom-

Pollux

¹ «Des millions de Britanniques ont leur visage scanné en temps réel», *20 minutes*, 24 août 2025

<https://www.20min.ch/fr/story/royaume-uni-les-britanniques-sous-surveillance-avec-la-reconnaissance-faciale-103402871>.

pagnés par quelqu'un qu'ils connaissent. Mais on pourrait réduire à vingt le nombre des accompagnants, à savoir un par enfant.

Cette solution présenterait l'avantage de libérer des sommes importantes, qui permettraient d'accueillir un plus grand nombre d'enfants blessés accompagnés chacun de son père ou de sa mère, voire d'un autre parent proche. En outre, elle inciterait peut-être les cantons réticents à moins de méfiance.

Mais nos conseillers fédéraux et nos politiciens de gauche n'ont pas le temps de faire appel à leur imagination et à leur bon sens.

Mariette Paschoud

¹ <https://www.letemps.ch/suisse/dans-la-confusion-la-suisse-annonce-l-accueil-d-enfants-blesses-de-gaza?srsId=AfmBOor2mkBxcMD-9h0XN0fr2LKwO1iLISMZ2knXTHJe1Gb09fDLtb6G>.

² <https://www.20min.ch/fr/story/de-la-mauvaise-foi-la-gauche-fustige-les-cantons-qui-refusent-les-enfants-de-gaza-103443295>.

³ <https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/accueil-d-enfants-de-gaza-en-suisse-divergences-entre-cantons-romands-et-alemaniques-29036952.html>.

Discernement

Un des objets sur lesquels les citoyens vaudois devront se prononcer le 30 novembre s'intitule sobrement «Octroyer le droit de vote et d'éligibilité aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement». Il s'agit d'une modification constitutionnelle dont le Conseil d'Etat recommande l'acceptation. Le gouvernement vaudois y voit «une avancée importante pour les droits politiques dans le canton de Vaud» et, en outre, la possibilité «d'aligner pleinement le droit cantonal sur les engagements internationaux de la Suisse, notamment la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)» ratifiée par la Suisse et entrée en vigueur le 15 mai 2014¹.

Sachant qu'une curatelle de portée générale – qui peut être levée en cas de changement de situation – est imposée à des personnes qui ont besoin d'aide pour toutes les circonstances de la vie, et que le discernement est la faculté de comprendre les choses, on voit mal où se situerait l'«avancée» annoncée par le Conseil d'Etat. Quant à l'alignement sur une convention onusienne vieille de plus de onze ans, il devrait pouvoir attendre encore quelques siècles.

D'ailleurs, il faut être cohérent: si des adultes incapables de raisonner sainement se voient octroyer le droit de vote, pourquoi les enfants ne pourraient-ils pas bénéficier du même privilège? Les enfants aiment bien faire des croix dans des cases.

Pourquoi pas sur des bulletins de vote?

Je ne vois qu'une chose à dire en faveur de cette modification constitutionnelle: elle établirait l'égalité entre les personnes dépourvues de discernement sous curatelle de portée générale et les oligophrènes qui empoisonnent la vie de leurs concitoyens sous couleur de sauver la Planète, de châtier les riches, de défendre la démocratie, ou de préserver la santé publique.

M.P.

¹ Brochure explicative pp. 16-21.

Servitude obligatoire

Ayant lu, dans la perspective de la votation fédérale du 30 novembre sur l'initiative populaire «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)», de nombreuses prises de positions, j'ai été frappée par le fait que personne ne parle de la déchéance qu'implique ladite initiative.

Les opposants ont avancé des arguments de toutes sortes. Certains ont évoqué les coûts, d'autres ont parlé bureaucratie, d'autres encore ont dénoncé un système mal fichu et inégalitaire – je m'arrête là, mon intention n'étant pas de proposer une liste exhaustive –, mais personne à

ma connaissance n'a signalé que les initiants et leurs partisans sont mûrs pour la servitude. Eux-mêmes n'y seront pas tous soumis, mais ils sont tous d'accord pour appeler de leurs vœux l'asservissement de leurs concitoyens.

Car si l'engagement militaire, consenti avec plus ou moins d'enthousiasme ou même à contrecœur, est un authentique service civique qui, chez nous, est irremplaçable, les autres fonctions, dont certaines d'ailleurs restent à inventer, ne seraient que du travail obligatoire. Les astreints des deux sexes ne seraient que les sous-fifres d'entreprises

diverses tout heureuses d'avoir à disposition un inépuisable réservoir de serviteurs, de domestiques et de larbins, toutes fonctions honorables quand elles sont librement consenties et justement rémunérées, mais dégradantes quand elles sont obligatoires et sous-payées.

Si les Suisses acceptent l'initiative, ils démontreront qu'ils n'ont plus ni honneur ni courage, qu'ils méritent d'être asservis et qu'ils ne sont même plus dignes d'être défendus par une armée.

M.P.

Bricoles

Question

«Violence sexiste inversée ou issue sauvage d'une violence subie?», s'interroge gravement **24 heures** en ligne le 2 novembre 2025, à propos d'une tentative de meurtre au couteau perpétrée par une femme sur son conjoint¹.

Je suis incapable de répondre à cette question. Mais une chose est sûre: si cette femme est coupable, il ne s'agit pas d'une violence sexiste inversée, mais d'une violence sexiste tout court.

On ne voit pas pourquoi les humains de sexe masculin auraient le monopole des violences sexistes. Si les dites violences sont plus souvent commises par des hommes que par

des femmes, ce n'est pas parce que ces dernières sont des anges de douceur, mais tout simplement parce que la nature a doté les mâles d'une force physique supérieure, qui leur permet le plus souvent de se défendre contre les attaques des mégères, alors que les femmes maltraitées n'ont pas, en général, cette possibilité, faute de biceps.

Les épouses et compagnes victimes d'homicides ont droit à toute ma sympathie, mais il faut dire les choses telles qu'elles sont.

M.P.

¹ <https://www.24heures.ch/lausanne-femme-jugee-pour-tentative-dassassinat-au-couteau-268277322578>.

Pour des droits politiques...

Le troisième objet soumis aux citoyens vaudois le 30 novembre est l'initiative «Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici».

Je ne m'attarderai pas sur le libellé inclusif et maladroit de cet intitulé, qui constitue un vibrant hommage à l'enseignement du français en terre vaudoise.

Quitte à me répéter, je professe que les droits civiques doivent être réservés aux citoyens suisses, quelles que soient, par ailleurs, leur origine, leur religion ou leur couleur de peau.

Qu'on me taxe de racisme et de xénophobie, si on ose!

M.P.

Comment se profile l'avenir avec l'identité numérique?

La dernière votation a donc admis que l'identité du citoyen suisse pourra être électronique. Une merveilleuse idée destinée à faciliter toutes sortes de démarches du simple péquin que nous sommes quand il s'adresse aux autorités, à la banque, au magasin. Il est vrai, l'affaire a passé de justesse. Un recours sur cette votation est en cours, semble-t-il. Mais de quoi s'agit-il au juste?

Dans un livre paru aux éditions Westend¹, Jonas Tögel explique qu'en 2020 plusieurs réflexions menées au sein de l'OTAN conduisirent des experts, et notamment le lieutenant-colonel François du Cluzel, à définir un nouveau théâtre d'opération.

Basé sur toute une série de recherches en psychologie et notamment l'expérience du très célèbre Stanley Milgram – soumission à l'autorité, il s'agit de s'attaquer au cerveau du soldat et, partant, du citoyen, se servant d'un char d'assaut ou d'une arme. Quoi de plus beau et de plus efficace que de supprimer, dans la tête des militaires, l'envie de se battre? Ainsi s'ouvre une nouvelle forme de bataille, la guerre contre la **sphère humaine**. Cette façon de contrer l'adversaire est contenue dans le «Soft Power», lequel peut évidemment déboucher sur le «Hard Power», cette dernière façon utilisant alors la violence.

Le «Soft Power» vise donc à influencer l'être humain de telle façon qu'il ne s'en aperçoive pas. Il existe en effet toute une série d'approches cognitives qui ont pour cible la partie cachée de chaque personne (en référence à la pyramide de Maslow).

Cette planification, désignée par «weaponization of neurosciences», est menée par un centre de communication et de cyberexperts de l'OTAN. En 2020 fut publié un document qui décrit cette nouvelle forme de guerre sous le titre de «Warfighting 2024»². L'objectif de ces travaux consiste à influencer une nation et/ou à la déstabiliser.

Quelques outils sont déjà mis en place et se structurent sur trois volets:

Tout d'abord, agir sur l'inconscient des gens en manipulant l'information de telle façon que cela soit indétectable par les influencés. Deuxièmement, par l'utilisation de la peur, dont on a vu au travers de l'affaire de la pandémie covid l'efficacité. Troisièmement, par l'emploi ouvert de la propagande. Ce dernier volet utilise toutes sortes d'outils comme la récompense, la punition, la répétition, la dénonciation du mal extrême par exemple.

Par une répétition incessante de ces techniques, le public cible lâche prise par fatigue mais aussi parce que l'émotion et la psychologie agissent plus efficacement qu'en ayant recours à la raison.

Pendant le premier conflit mondial, les choses se transmettaient par les journaux. A l'occasion de la deuxième guerre mondiale s'ajouta la radio. Aujourd'hui, la télévision et encore plus internet et les moyens audio-visuels multiplient et accélèrent l'efficacité de ce travail sur le cerveau humain, dans la tête des soldats.

Pas seulement une démarche militaire pilotée par l'OTAN

Comme cela a été testé dans l'expérience de S. Milgram, pour que la soumission à l'autorité (et aussi au système qui la sous-tend) soit optimale, il faut que le sujet expérimenté (la population soumise) ait une bonne confiance en cette autorité. On est en droit de penser que l'abêtissement qui prévaut dans nos sociétés favorise cette soumission.

Supprimer le sens critique en se bornant à évoquer le quotidien, les chiens écrasés et les résultats du dernier match de football en seraient donc la forme?

En tout état de cause, on observe que tout participe à pister les citoyens de toutes les façons possibles. On jauge la pensée des gens, on perçoit les failles pour mieux manipuler les consciences et neutraliser une population. Le maillage est immense et quotidien. Il couvre tant le trafic bancaire que les achats quotidiens des gens, leur santé, les commentaires sur les réseaux sociaux. Une immense accumulation de «data», de données, rassemblées dans des outils informatiques.

Par tous les moyens, les meneurs de ces opérations cherchent à protéger les centres concentrant ces données. On comprend ainsi qu'en supprimant la monnaie physique, ce qui est dans le programme de nombreux Etats, on garantit leur existence. En abritant les richesses, si petites qu'elles puissent être, de la population, on peut donc s'assurer de leur pérennité.

L'OTAN avance une belle et bien naïve argumentation: il s'agit de préserver nos nations occidentales animées par les valeurs démocratiques contre l'horreur dictatoriale. En suivant les communiqués du WEF, en lisant les réflexions de cercles prétendant diriger la planète, on est en droit de douter de la pureté de ces intentions.

Installé à Riga en Lettonie, un centre d'expertise en communication stratégique (Stratcom) a pour vocation d'analyser l'information et oriente la

communication stratégique de l'OTAN. Le personnel de ce centre étudie comment les médias sociaux peuvent être utilisés pour servir d'arme dans la guerre hybride et rediffuse l'information selon les objectifs de l'OTAN. Dans chaque pays, des agents relaient cette «information».

On comprend maintenant pourquoi on continue à parler de guerre hybride, le but étant donc de recourir à une combinaison de moyens militaires et non militaires, le public cible étant non pas l'ennemi mais tout d'abord les pays membres et leur population.

Ouvrément, on lit qu'il s'agit de tromper, de mélanger des moyens militaires et non militaires pour réagir à la menace hybride par l'extension de la surveillance et du renseignement. En d'autres termes, d'influencer les «perceptions, attitudes et comportements du public par le biais d'une communication stratégique dans le sens des objectifs politiques et militaires de l'OTAN (sic)».

Dans une déclaration de 2017 déjà, le chef du Startcom montrait que la meilleure désinformation était celle qui n'était pas remarquée par le public cible.

D'ailleurs, dans une déclaration publique, il indiquait: «Si j'affirmais que nous ne voulons pas influencer le public, ce ne serait tout simplement pas crédible.»³

Fort opportunément, on découvre que le narratif doit «s'adresser à des groupes cibles de manière orientée vers l'avenir avec des messages politiques clairement définis, pour

l'efficacité du récit, un réseau de soutien doit être mis en place afin de transmettre des points de vue de manière cohérente au moyen de campagnes d'information, d'établir la confiance et de contrer les influences de tiers. Pour cela, il faut connaître en profondeur le monde dans lequel vit le groupe cible»⁴.

Nous noterons que la Suisse participe à l'action de ce Stratcom! Fameux comportement de «neutralité»!

A la lumière de ce qui fut expliqué depuis le début de la guerre d'Ukraine et des résultats dans le terrain, nous pouvons observer que le travail de Messieurs Stoltenberg (secrétaire général de l'OTAN) et Janis Start, et de leur centre d'excellence, est efficace!

En conclusion

Ce pilotage de l'information et du contrôle des populations ouvre donc

des perspectives nouvelles dans l'exercice qui se voudrait démocratique. En fait, l'identité électronique des gens, qu'elle soit en main de notre Conseil fédéral ou d'une société privée, non seulement permettra des facilités pour les individus, mais donnera de puissants moyens à l'autorité. Cela se verra probablement sur le temps long. Nous sommes habitués à la fameuse tactique du salami, jouer ainsi sur le temps long, histoire d'habituer les générations arrivantes à vivre sous coercition. Face aux prévisibles dérives du système, soit le contrôle des déplacements des gens, le contrôle de la consommation de l'énergie, la surveillance sanitaire, et j'en oublie, le contrôle démocratique est voué à l'échec. L'autorité aura déjà anticipé ce dernier!

En réponse, d'aucuns agitent l'épouvantail du complotisme, argument facile, à l'emporte-pièce. Trop de signes, trop de bricolages et de cor-

ruption mettent les observateurs en alerte! Ce qui est gravissime, c'est que, sous le couvert de la «protection des valeurs démocratiques», on vise et atteint celle de la vraie démocratie: le pouvoir du peuple!

Effrayé, Jonas Tögel explique que la seule façon de lutter contre cette dérive totalitaire doit être l'information de bouche à oreille, avant qu'il ne soit trop tard.

François Villard

¹ Jonas Tögel, *Kognitive Kriegsführung*, 2023, éditions Westand.

² [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/690038/EPRS_STU\(2021\)690038_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/690038/EPRS_STU(2021)690038_EN.pdf).

³ Cornelius Wüllenkemper: «Wir haben es mit medialem Krieg zu tun», in: *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 27 janvier 2017.

⁴ Felix Koßmann, Manuela Zlateva: *Politische Kommunikation – im Zeitalter von Fake News*.

Initiative service citoyen

Malgré presque 10 millions d'habitants, la Suisse officielle arrive péniblement à mettre 100'000 militaires en ligne. Une série de décisions politiques, parfois éperonnées par des représentants de l'économie qui se fichent parfaitement de l'organisation de notre pays, en est le résultat. Dans tous les débats, bien pollués par un antimilitarisme rose bonbon, on a fait la part belle au service civil, qui devait recueillir les délicats de la bonne conscience.

A ces réductions d'effectifs de l'armée se joignait aussi l'économie des budgets consacrés à la défense, ce qui arrangeait la plupart des partis

politiques représentés au Parlement.

Sur la société suisse, les réformes de l'armée, au-delà d'une capacité réduite d'assurer la sécurité de la population, ont modifié le rôle du citoyen dans l'exercice de la démocratie directe. Si la prise de conscience de cette situation ne trouve pas à court terme des correctifs impérieux, il est fort à parier que le pays va vivre des moments fort difficiles. Une lente transformation de la démocratie directe en un système autocratique que l'actuelle surpopulation ne fait qu'accroître (le comportement du voisin heurte de plus

en plus, il faut des règlements pour lui apprendre à vivre) sont des perspectives que l'on discerne maintenant de plus en plus.

Face à ces constats, des citoyens issus des milieux de gauche mais aussi du Centre et du PLR ont donc lancé une initiative «Service citoyen».

Au-delà du détail et des intentions que propose le texte qui sera mis au vote le 30 novembre prochain, il est un point qui n'apparaît nullement ou est bricolé pour faire avaler la pilule: l'égalité entre citoyens.

Bricolage, car, en effet, dans les arguments, les initiants citent «l'égalité

par le service obligatoire pour tous». Au regret de décevoir les plus convaincus, mais force est de constater que le soldat met en jeu sa vie. La plus récente actualité ne montre-t-elle pas combien l'engagement de militaires ayant mission de défendre leur pays est dangereux? Malgré toutes les précautions prises lors d'exercices militaires dans leur entraînement, on sait combien la responsabilité des soldats est engagée dans la conduite d'un blindé, dans l'exercice d'une garde armée.

Lors d'un service soumis à prestation de serment, n'est-il pas cité: «Je jure (ou je promets) de servir fidèlement la Confédération suisse, de protéger avec courage les droits et la liberté du peuple suisse, et de remplir mon devoir au prix de ma vie»?

Aucun autre service obligatoire ne représente ce risque. Avec tout le respect que l'on doit aux personnes qui s'engagent dans les missions de protection civile ou d'aide aux auto-

rités civiles, rien ne peut se comparer au risque militaire.

Il est donc patent qu'il y a inégalité, ce n'est pas admissible.

Pour cette raison, cette initiative doit être rejetée sans aucune hésitation.

F.V.

La caravane climatique passe par Belém

Une vague de propagande se répand régulièrement, à l'orée des fameuses COP (*Conference of the Parties*), ces grands raouts convoqués régulièrement et qui rassemblent des dizaines de milliers d'inutiles pour convenir de se réunir ailleurs, une prochaine fois. Le prurit nous vient maintenant parce que la trentième aura lieu à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre 2025.

L'activisme climatiste est notoire chez des excités, dans presque tous les médias et, parmi les scientifiques, chez ceux qui se sont détournés de la science pour se mettre au service d'une cause politique. Ces derniers sont particulièrement maléfiques, car ils corrompent leur rôle d'experts scientifiques et jouent avec l'autorité que cela leur confère. Par exemple, un réchauffement dramatiquement plus élevé en Suisse que la moyenne nous est présenté comme une tare touchant notre pays. Ces experts «oublient» de préciser que tous les pays subissent un réchauffement plus élevé que la moyenne globale. Mais ce n'est pas

une vantardise, le réchauffement est moindre au-dessus des océans (deux tiers de la surface du globe), ce qui réduit la moyenne générale, et il est relativement plus élevé sous de hautes latitudes et en altitude.

La Suisse adhère à la CCNUCC, Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (*United Nations Framework Convention on Climate Change, UNFCCC*) conclue en 1992 à Rio de Janeiro. A l'Art 1, al 2 de cette convention, «changement climatique» est défini comme «des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables».

Donc, tout changement d'origine naturelle n'est pas l'objet de cette convention, bien qu'il faille savoir distinguer les naturels des artificiels (par exemple, les variations multi-décennales des courants océaniques, phénomène important, mais

peu compris, donc mal modélisable).

Par leur signature de l'Accord de Paris de 2015, les Etats participants sont obligés a) de déclarer leurs engagements de réduction des émissions qu'ils décident par eux-mêmes (NDC, Contributions Déterminées au niveau national), b) d'en faire rapport et c) de participer aux mécanismes de suivi et de révision (négociations qui se font lors des COP successives). Rien de plus. Il n'y a aucune obligation de résultat, ce qu'oublient délibérément les activistes déposant des plaintes aux tribunaux.

Les NDC de la Suisse, décidées par le Conseil fédéral début 2025, sont:

- 65% de réduction (réf. 1990) d'ici à 2025, avec une moyenne de 59% entre 2031 et 2035.
- Mesures mises en œuvre en priorité sur le territoire national (bien que des accords

bilatéraux soient conclus avec des pays pour comptabiliser certaines émissions réalisées chez eux).

- Zéro net en 2050.

Le résultat promis n'a rien de climatique, il est bêtement comptable, de tonnes de CO₂ et équivalents. Ce serait bien plus simple et réaliste de compter les tonnes consommées de charbon, de pétrole et de gaz, ainsi que le ciment produit. La déforestation n'est plus un thème en Suisse depuis 1897, c'est même une reforestation qui s'est réalisée (émissions négatives...). Pour le bétail, leurs flatulences ne dépendent que de leur nombre, et on ne compte pas celles d'origine humaine.

En fait, les obligations sont celles que chaque Etat veut bien se donner, **ou non**. Comme en beaucoup de cas, la Suisse est pathologiquement obstinée à se montrer bon élève. Mais pour le climat, elle se heurte à une réalité inévitable: les objectifs posés ne sont pas atteignables. NB: les Etats-Unis qui se retirent de l'accord de Paris feraient mieux d'y

rester et de présenter des NDC qui correspondent à leur politique énergétique, donc sans ambition de réduction.

Les activistes accusent le Conseil fédéral de ne pas en faire assez. **ILS ONT RAISON!** Se donner des objectifs impose de se donner les moyens de les atteindre. Sinon la politique n'est que populisme irresponsable. Le vrai problème est que ce n'est pas faisable, ni dans le temps imparti, ni sans sacrifices économiques que personne n'est disposé à faire, ni même avec des solutions qui n'existent pas encore (capture et séquestration définitive du CO₂) ou qui induisent des gaspillages démesurés (hydrogène). Et encore, la Suisse est un des pays les moins mal placés, car elle ne doit pas décarboner son électricité, peu de pays sont dans ce cas (France, Norvège, Suède...).

Il faut donc réviser les objectifs, ce que le Conseil fédéral ne peut ou ne veut pas faire. **Et il ne s'agit pas de simplement reculer les échéances, mais la nature et la dimension des objectifs** (1,5° C ou 2° C, ça

ne signifie rien ni ne se laisse actionner).

Qui est capable/désireux d'entendre cela?

On parlera gros sous et on se congratulera à Belém la semaine prochaine. Les COP successives passent, comme une caravane à l'endroit de laquelle les chiens raisonnables n'ont plus besoin d'aboyer, car elle ne va nulle part.

Michel de Rougemont

<https://blog.mr-int.ch>

Le Pamphlet

Case postale 998,

1001 Lausanne

courrier@pamphlet.ch

Directeur de publication:

Michel Paschoud

ISSN 1013-5057

